GROUPE PARLEMENTAIRE
PASTEF-Les Patriotes

COMMUNIQUÉ

DU GROUPE PARLEMENTAIRE PASTEF – LES PATRIOTES

À l'issue de sa séance du 30 octobre 2026, la Commission des Finances et du Contrôle budgétaire a rejeté, à la majorité, le projet de loi de finances rectificative pour l'année 2026 (PLFR), après le renvoi demandé par le Gouvernement.

Les réponses apportées le 30 octobre 2026 par le ministre de l'Économie, des Finances et du Plan au mémorandum de la Commission des Finances du 26 octobre 2026 demeurent insuffisantes et insatisfaisantes. Le Gouvernement n'a apporté aucune modification au PLFR présenté lors du premier examen en Commission.

Par conséquent, le Groupe parlementaire PASTEF – Les Patriotes a décidé de ne pas adopter le PLFR en l'état.

Les principaux désaccords portent sur :

- le manque de sincérité budgétaire concernant le déficit et la dette ;
- l'inefficacité des mesures de lutte contre la cherté de la vie et de protection du pouvoir d'achat ;
- l'incohérence des choix en matière d'investissement public et de priorités sociales;
- le déficit de transparence, illustré par le refus persistant de transmettre des documents essentiels à la compréhension du PLFR (rapport Forvis Mazars, rapport de l'IGF sur la dette non financière, rapport d'exécution budgétaire de septembre 2026, liste des SNPE bénéficiaires de transferts en 2026, etc.);
- le refus de rationaliser les agences et d'encadrer les fonds spéciaux.

Malgré cette position rigide du Gouvernement, le Groupe parlementaire PASTEF – Les Patriotes réitère sa disponibilité à un dialogue constructif afin de parvenir à un budget sincère, réaliste et orienté vers les préoccupations économiques et sociales prioritaires des Sénégalais.

Dakar, le 30 octobre 2026

Le Groupe parlementaire PASTEF – Les Patriotes